rent le pauvre petit, auquel ils donnèrent un nom. Objet des soins les plus assidus, l'enfant grandit à Neuf-Brisach et quitta la ville avec le régiment qui s'était chargé de lui, sans que depuis on en ait eu de nouvelles. Sur la liste, publiée ces jours derniers par le *Journal officiel de la République française*, des noms de candidats nommés élèves de l'école spéciale militaire, à la suite des concours d'admission, on reconnut celui de l'enfant trouvé.»

Nous lisons dans le *Courrier de Versailles :*

« Voici un petit haut-fait de l'administration supérieure des Hospices de Paris, qui fait hausser les épaules de pitié :

» Tout le monde sait que, malgré les protestations de plusieurs membres du Corps médical, cette administration, vraiment républicaine, a chassé les sœurs des salles des malades pour les remplacer par des infirmières laïques.»

Or, l'épidémie typhoïde aidant, on manquait d'infirmières laïques ; les médecins réclamèrent les sœurs. Que fit l'administration ?

« Elle commença par s'informer adroitement si les sœurs seraient disposées à reprendre leur poste. La réponse fut oui, sans hésiter.

» Une fois assurée que les sœurs ne gardaient pas rancune à la République de sa sotte conduite envers elles, l'administration voulut bien accepter l'offre de leur dévouement, mais à la condition (écoutez bien !) *qu'elles porteraient des habits civils.*

» Les pauvres sœurs porteront l'habit civil, et elles le porteront avec résignation comme une nouvelle pénitence.»

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)

Le mouvement anarchiste

Arrestations d'anarchistes à Lyon

Lyon, 31 octobre.

Sept anarchistes ont été arrêtés sous l'inculpation de meurtre.

Deux pour fabrication clandestine de dynamite.

Les découvertes de dynamite à Lyon

Lyon, 31 octobre

Des arrestations ont été opérées à la suite de la découverte d'un dépôt de dynamite et d'un matériel de fabrication.

Les accusés de Saône-et-Loire

Paris, 31 octobre

La *Patrie* annonce que les accusés de Châlon seront jugés par la Cour d'assises du Puy-de-Dôme.

La pacification

Le gouvernement nous fait communiquer par l'officieuse *Agence Havas* le télégramme suivant :

«Paris, 31 octobre.

» Les dépêches, concernant Montceau-les-Mines et l'ensemble du mouvement anarchiste, constatent une détente. L'apaisement général se fait, grâce aux mesures prises par le Gouvernement.»

Découverte de dynamite à Lyon

Lyon, 31 octobre.

Les 40 kilogrammes de dynamite découverts avant-hier à Lyon ont été transportés à l'arsenal par les soins de l'autorité militaire.

Les officiers d'artillerie doivent détruire ces engins, tout en en gardant une quantité suffisante pour l'analyse chimique.

Les ingénieurs des poudres et salpêtres de Lyon ont été convoqués pour adresser, à ce sujet, un rapport au gouvernement.

Les menaces à Châlon

Châlon, 2 novembre.

Le *Journal de Saône-et-Loire* dit :

Une certaine effervescence s'étant manifestée, paraît-il, à la prison d'Autun parmi les individus incarcérés à la suite des derniers événements de Blanzy, ainsi que parmi les détenus arrêtés dans la nuit de jeudi à vendredi pour tapage nocturne, la prison d'Autun est occupée militairement, depuis samedi, par un détachement de 23 hommes, fourni par le 29e de ligne et commandé par un officier.

Vendredi soir, à neuf heures, un nommé Jean Nomplot, âgé de treute et un ans, charretier au Creusot, s'est présenté à la caserne de gendarmerie de cette ville dans un état de surexcitation qu'on suppose causé par le vin, et a demandé à être arrêté. Il a ajouté qu'il faisait partie de la Bande noire, qu'ils étaient nombreux, qu'ils avaient des armes cachées, etc. Cet homme d'une stature et d'une force peu communes, a été immédiatement mis en état d'arrestation suivant sa demande.

On a saisi à la poste de Charolles une lettre à l'adresse de Bordat, dans laquelle il était stipulé que « des individus sortant de l'école de pyrotechnie devraient venir le délivrer en faisant sauter la prison. »

Un détachement de trente hommes du 134e de ligne, sous la conduite d'un officier, demandés à cet effet pour garder les établissements publics, sont arrivés vendredi soir à Charolles.

M. le docteur Jeannin, maire de Montceau, continue à être en butte aux menaces des hommes qui autrefois lui donnaient leurs suffrages. Hier encore, il a reçu une nouvelle lettre lui annonçant sa fin prochaine. Cette lettre renfermait une poudre blanche que M. Jeannin n'a pu connaître et qu'il a envoyée immédiatement à l'analyse.

La dynamite à Marseille

Marseille, 31 oct,

D'après les informations du *Petit Marseillais*, le maire aurait reçu, avant-hier dimanche, une lettre lui annonçant que, le jour de la Tous saint, l'Hôtel de Ville sauterait. Le même journal croit savoir qu'à la suite de cette menace le Conseil aurait décidé de se tenir en permanence à l'Hôtel de Ville durant toute la journée du 1er novembre.

Destruction de croix dans la Meuse

Bar le Duc, 31 oct.

Deux croix viennent d'être brisées sur la route de Brillon à Saudrupt, canton d'Ancerville.

Les socialistes en Suisse

Berne, 31 oct.

On annonce l'acquisition, par un consortium de socialistes, du vieux château de Wyden, près Wintertour, où deux congrès de socialistes allemands ont eu lieu. Les acquéreurs seraient les chefs socialistes allemands Bebel, Gullenberger, Vollmar, puis le Zurlcois Burki et le Russe Labutzkof.

Les acquéreurs auraient l'intention de transformer le château en un établissement central pour l'impression des publications socialistes. Déjà, dit-on, le matériel serait arrivé, et on aménagerait l'intérieur dans des proportions qui font présumer que de nombreux habitants s'installeront dans le château.

La nouvelle ne manquera pas de provoquer une certaine émotion, surtout en raison du fait qu'un citoyen suisse figure comme copropriétaire. S'il ne s'agissait que d'étrangers, les autorités auraient en mains tous les moyens pour empêcher que l'association ne compromît la Suisse; la présence dans l'Association d'un citoyen suisse ne laisse pas de subordonner l'action de l'autorité à l'exercice des droits garantis par la Constitution.

Le mouvement socialiste devant la presse allemande

Berlin, 31 octobre, 11 h. 5 matin.

On commente beaucoup ici un article de la *Gazette nationale*, commentant à un autre article qui a paru antérieurement sur la situation intérieure de la France, sur ses causes et sur les dangers dont elle menace la République. Certaines passages de ces deux articles, fort sévères, font croire à une inspiration plus ou moins directement officieuse.

Nouvelles Diverses

Conseil des ministres

Paris, 31 octobre

Le conseil des ministres s'est occupé, dans la matinée, du projet de budget de M. Tirard, lequel ne comporte ni conversion ni emprunt, ni conversion avec la Compagnie des chemins de fer d'Orléans.

Ce projet fait reposer l'équilibre du budget sur l'émission de bons du Trésor.

Commission du budget

Paris, 31 octobre

La commission du budget sera convoquée à la fin de la semaine, afin d'examiner le projet Tirard.

Election de Valenciennes

Paris, 31 octobre.

Les électeurs de Valenciennes seront convoqués dans la 1re quinzaine de novembre, afin d'élire un député en remplacement de M. Louis Legrand, nommé ministre plénipotentiaire.

Le préfet du Nord à Paris

Paris, 30 oct.

A l'issue du Conseil des ministres, M. Falliéres s'en un long entretien avec M. Schnerb, directeur de la sûreté générale et M. Cambon, préfet du Nord, au sujet de la crainte d'une grève de retordeurs de Lille.

Le nouveau Préfet de la Seine

Paris, 31 octobre.

La nomination de M. Oustry, en qualité de préfet de la Seine, est définitive.

M. Massicaut, préfet de Seine-et-Oise est nommé préfet du Rhône.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur et des cultes et aux termes d'un décret de M. le président de la République:

M. Oustry, préfet du Rhône, est nommé préfet du département de la Seine, en remplacement de M. Floquet, démissionnaire.

M. Massicaut, préfet de la Somme, est nommé préfet du département du Rhône, en remplacement de M. Oustry.

La déclaration ministérielle

Paris, 31 oct.

Le cabinet n'a pas encore arrêté le sens général de la déclaration qu'il compte faire aux Chambres dès la rentrée.

Il semble seulement à peu près certain qu'il y aura une déclaration.

Le ministère affirmerait, dans ce document, la nécessité d'un pouvoir fort pour résister aux anarchistes.

Il compterait beaucoup sur les événements survenus à Montceau-les-Mines et à Lyon pour former, au sein de la Chambre, une majorité autoritaire disposée à le soutenir.

Le mouvement judiciaire

Paris, 31 octobre.

M. Grévy a signé, dans la matinée, le mouvement judiciaire.

L'arrivée du nouveau Nonce

Paris, 31 oct.

Mgr de Reude est arrivé dans la matinée à Paris.

M. Duclerc l'a reçu cette après-midi.

Banquet offert à M. de Brazza

La société historique a offert, hier soir, un banquet à M. Savorgnan de Brazza. Le banquet était présidé par M. Henri Martin.

L'affaire Mirbeau-Magnard

M. Mirbeau adresse à M. Magnard une lettre dans laquelle il se défend d'avoir fait des excuses à M. Damala.

M. Louis Decori a envoyé ses témoins à M. Magnard, pour lui demander une réparation par les armes. M. Magnard a répondu qu'il n'acceptait une rencontre qu'avec une personne désignée par la corporation des artistes.

M. Floquet et le Conseil municipal de Paris

La *Vérité* croit savoir que le projet de quelques conseillers municipaux d'offrir un banquet à M. Floquet, est définitivement abandonné, devant les protestations d'un certain nombre de conseillers appartenant au groupe de l'autonomie communale.

Le général de Gallifet contre le « Forçat »

Paris, 31 octobre.

Le général de Gallifet a été invité par le ministre de la guerre à poursuivre le *Forçat* pour injures publiques et diffamation.

Les grèves à Paris

Les diverses entrevues qui ont eu lieu hier soir entre patrons et ouvriers en meubles, ont amené une grande amélioration dans la situation. Dans plusieurs corporations l'entente est presque certaine ; chez d'autres, ce n'est plus qu'une question de détail qui retarde la conciliation définitive.

Les délégués ouvriers du meuble sculpté ont refusé une trêve proposée par les patrons, mais ils consentent au travail à l'heure à 85 centimes.

La fédération des chambres patronales s'est réunie hier. Elle a reconnu l'autonomie de chaque corporation ouvrière de l'ameublement, et, par suite, leur droit de traiter séparément avec leur chambre patronale respective.

En ce qui concerne le meuble sculpté, il aurait été décidé qu'une nouvelle entrevue aurait lieu aujourd'hui avec les ouvriers.

Enfin, la réunion des patrons aurait ajourné toute idée de fermeture générale jusqu'à une nouvelle entrevue avec la chambre syndicale ouvrière.

Paris, 2 novembre.

Le groupe patronal du meuble sculpté s'est réuni hier.

M. Dronard a proposé à la chambre syndicale de se dissoudre, dit le *Clairon*.

Après une discussion laborieuse à laquelle ont pris part MM. Goumain, Barthe, Drouard, Delilier et Laurendet, cette proposition a été acceptée à l'unanimité moins une voix.

Avant de se séparer, l'assemblée a décidé que les patrons seraient libres d'ouvrir ou de fermer ce matin les ateliers

Paris, 2 novembre.

Hier, à la réunion qui a eu lieu rue de la Ceresaie, la coalition patronale de l'ameublement s'est disloquée; ce que voyant, les 73 patrons du meuble sculpté ont déclaré qu'ils rouvriraient aujourd'hui jeudi leurs ateliers aux ouvriers.

La grève du Faubourg Saint-Antoine

Paris, 31 octobre.

Dans la soirée le syndicat général des patrons de l'industrie de l'ameublement a entendu le rapport de la commission qui a soumis de nouvelles propositions aux ouvriers. On statuera vendredi seulement sur la question de fermeture des établissements.

Election d'un conseiller général

Bône, 31 octobre.

(2e tour de scrutin).

Votants,	458
MM. Marchisi,	258 voix élu.
Cordier,	200 »

Les victimes de la tempête

Paris, 31 octobre.

A propos des sinistres causés par la tempête des 28 et 29 octobre, où 17 pêcheurs ont péri et où une vingtaine de canots ont perdu leurs agrès dans les quartiers de Dieppe et du Tréport, nous apprenons que des propositions d'urgence de secours sont déjà établies au ministère de la marine pour venir en aide à ces nombreuses infortunes.

Une tempête dans la Manche

Cherbourg, 1er novembre.

Une tempête venant du Sud, qui règne ici, retarde le départ de l'escadre de réserve.

Où sont les espions ?

Paris, 31 oct.

Des régiments de cuirassiers des garnisons de Paris et de Versailles vont partir pour le camp de Châlons. Les officiers n'ont été prévenus de ce changement que le jour où il a été annoncé dans l'*Officiel*.

Or, plus de deux semaines auparavant, un journal allemand publiait cette nouvelle que l'organe gouvernemental semble lui avoir empruntée.

On voit par ce fait que nos voisins ne se désintéressent pas de ce qui se passe en France, et qu'ils se tiennent au courant des moindres actes de nos ministres.

EN TUNISIE

Le nouveau bey de Tunis en France

Le nouveau bey de Tunis, Sidi-Ali, a l'intention de visiter la France dans les premiers jours de janvier.

Il a prié notre ministre, M. Cambon, de demander au gouvernement français s'il était favorable à ce voyage.

Tunis, 1er novembre

M. Cambon s'est rendu dans la matinée au Bardo, où Taïeb-Bey a été proclamé Bey du Camp devant une assistance nombreuse de fonctionnaires tunisiens, venus pour la circonstance.

Les insignes du commandement, que possédait Ali-Bey, lui ont été remis et Taïeb est dès aujourd'hui le généralisme des armées tunisiennes.

On signale la rentrée en Tunisie de plusieurs chefs dissidents qui s'étaient réfugiés en Tripolitaine et qui ont obtenu l'aman.

La mer intérieure en Tunisie

Paris, 31 octobre.

MM. Duclerc et Billot ont reçu dans la soirée M. de Lesseps qui leur a remis une note relative à la création d'une mer intérieure en Tunisie. M. de Lesseps persiste à regarder ce projet comme utile et parfaitement réalisable.

Les évènements d'Algérie

Alger, 31 octobre.

De nombreux Marocains se présentent à Sebdou et demandent la permission d'aller travailler dans le Tell. Des autorisations individuelles sont accordées à ceux qui paraissent venir réellement pour travailler. On en a engagé un grand nombre pour les travaux de la voie ferrée du Sénégal.

Il se confirme que les Amyans campés au Maroc, ont enlevé à Douis et Darmel, 190 chameaux appartenant aux Douimenia.

Une caravane de 1,200 chameaux, que les Ouled-Sidi-Cheik et autres dissidents avaient envoyée au Tafilalet pour y acheter des dattes et des grains, aurait été capturée par les Bérabers.

153 tentes des Amyaus du cercle de Sebdou, qui avaient émigré au Maroc, viennent de rentrer et ont été dirigées sur leurs tribus respectives.

EN ÉGYPTE

L'organisation militaire en Egypte

Le Caire, 31 octobre

Le ministre de la guerre évalue les dépenses de son département pour 1883 à 400,000 livres égyptiennes, non compris une somme de 100,000 livres qui sera affectée au service de la gendarmerie.

Arrestations en Egypte

Le Caire, 1er novembre.

Soliman-Sami et Mussa Akkan, les principaux auteurs des incendies et du pillage d'Alexandrie, ont été arrêtés.

Le Caire, 2 novembre.

Toussombey, gouverneur de Kavala, qui est arrivé à Candie, en route pour Kavala, a télégraphié hier au Khédive, pour lui annoncer que Hassan Mussa-el-Akad et Suleiman-Daoud, qui donnèrent l'ordre d'incendier Alexandrie, ont été arrêtés hier à Candie, par les autorités turques. On croit qu'ils se sont échappés de Damiette et ont gagné Candie sur un bateau à voiles.

Prisonniers égyptiens

Le Caire, 31 octobre.

Seize prisonniers, au nombre desquels se trouvent Hassan pacha, Cherei et Damish pacha, sont arrivés cette après-midi au Caire, venant d'Alexandrie. Ils ont été conduits sous bonne escorte au poste central de police.

M. Wilson en Egypte

M. Wilson est attendu prochainement en Egypte

Arrestations de deux Egyptiens

Deux boulangers indigènes impliqués dans les massacres du 11 juin, pour avoir forcé l'entrée du magasin d'un Maltais, viennent d'être arrêtés dans la province de Mevroufieh.

La France en Egypte

Le Caire, 31 oct., 8 h. 15 matin.

L'ordre du jour du conseil des ministres a été communiqué à M. Brédif, contrôleur français. M. Brédif a demandé des instructions à notre consul général, qui s'est présenté chez Chérif-Pacha et lui a demandé si cette communication équivalait à une convocation. Chérif-Pacha a répondu que, en présence de l'attitude de M. Colvin, qui déclarait ne plus pouvoir assister aux séances du conseil, il lui semblait que M. Brédif ne pouvait non plus y assister, le contrôle européen étant une institution bicéphale. La question de l'existence du contrôle européen est ainsi nettement posée.

Lord Dufferin

Constantinople, 31 octobre.

Lord Dufferin a fait savoir hier au Sultan qu'il partirait pour l'Egypte jeudi, conformément aux instructions qu'il a reçues de Londres et que son absence durerait jusqu'au 25 décembre.

A la suite de cette communication, lord Dufferin a été mandé aujourd'hui à la Porte et a conféré longuement avec Saïd-Pacha et le ministre des affaires étrangères.

Les propositions anglaises

Londres, 31 oct.

Une note formulant des propositions anglaises pour le règlement de la question égyptienne, sera prochainement soumise au gouvernement français.

Londres, 31 octobre.

Les journaux anglais approuvent l'envoi de lord Dufferin en Egypte.

Le *Times* dit que lord Dufferin prendra, dès son arrivée, la direction des affaires ayant trait aux relations du gouvernement anglais avec l'Egypte. Il sera chargé de régler toutes les questions soulevées par les derniers événements.

Le retour des troupes anglaises

Alexandrie, 31 octobre.

Demain, aura lieu l'embarquement des dernières troupes anglaises pour Loudres.

Le chiffre du corps d'occupation reste fixé à onze mille hommes.

Le contrôle des finances égyptiennes

Londres, 31 octobre.

Le *Daily-News* dit que l'Angleterre a proposé à la France de remplacer le contrôle à deux par une commission nommée par le Khédive.

Lord Dufferin en Egypte

Londres, 30 oct.

La *Pall-Mall Gazette* assure que le gouvernement anglais a décidé que lord Dufferin irait provisoirement au Caire pour conduire les négociations et régler la situation de l'Egypte. Lord Dufferin serait assisté par M. Mallet.

ÉTRANGER

Les élections italiennes

Rome, 31 octobre.

La moitié des résultats définitifs est connu. On prévoit de très fortes majorités ministérielles.

Tous les chefs de la droite et de la gauche ont été réélus.

Il y a ballottage.

Rome, 31 octobre.

Les républicains gagnent 40 sièges. La droite est très amoindrie.

Rome, 31 octobre.

M. Mancini a été élu dans deux colléges.

Les journaux n'ont pas encore publier d'articles sur les élections parce qu'ils n'ont pas les résultats généraux définitifs, permettant de formuler des appréciations détaillées.

Mais il reste acquis qu'il y a une majorité gouvernementale très forte, même en ne comptant pas comme ministériels les députés de la droite ayant adhéré au programme Stradella.

Tous les sous-secrétaires d'Etat ont été réélus. On calcule que les 2/5 des élus sont des députés nouveaux.

Les inondations en Lombardie

Turin, 31 octobre.

Les inondations recommencent.

On craint de graves désastres.

Incendie d'un théâtre

Barcelone, 31 oct.

Le théâtre Masini a été entièrement détruit par un incendie. Il n'y a pas de victimes.

La liberté de la presse en Turquie

Constantinople, 31 oct.

Les journaux le *Temps*, le *Siècle* et le *Constitutionnel* ont été interdits en Turquie.

Le traité de commerce franco-anglais

Londres, 31 oct.

A la Chambre des communes, sir Charles Dilke, répondant à une question de M. Maclean, a dit qu'aucune négociation n'a eu lieu entre la France et l'Angleterre depuis la publication de la dernière correspondance à ce sujet.

La tempête en Suisse

Berne, 31 oct. soir.

Une tempête épouvantable a sévi dans l'Oberland et a causé d'immenses ravages. De mémoire de montagnard, on n'avait subi des rafales aussi violentes.

Des forêts entières ont été couchées comme de simples champs de blé. Un grand nombre de maisons ont été en partie démolies; on en cite une dizaine qui le sont de fond en comble, l'école de Grindelwald est parmi ces dernières.

Toute la contrée semble ravagée, la désolation est générale.

Dans le Tessin, les désastres causés sont également considérables. Le niveau des lacs a subitement monté de plusieurs mètres.

Le gouvernement cantonal bernois vient d'envoyer un de ses membres, M. le conseiller d'Etat de Steiger, sur les lieux du sinistre. La population demande des secours.

Les tremblements de terre en Italie

Caxia, 31 octobre.

L'Etna continue à vomir d'épaisses colonnes de fumée.

La fumée est fréquemment éclairée par les flammes.

Une très forte secousse de tremblement de terre a été ressentie le 26, à huit heures cinq minutes du matin, à Caxia.

Les suites terribles d'un typhon

Madrid, 1er novembre.

Une dépêche de Manille, du 30 octobre, annonce qu'à la suite du typhon du mois dernier, vingt bâtiments marchands ont été perdus et cent marins ont péri.

Incendie d'un théâtre

Madrid, 31 octobre.

Le théâtre Mazini, à Barcelone, a été brûlé. Les pertes s'élèvent à 75,000 piastres. Il n'y a eu heureusement aucune victime.

Les obligations turques

Londres, 1er novembre

Dans une lettre qu'il a adressée hier aux journaux, M. Bourke dément l'assertion que l'enregistrement des obligations turques ait été virtuellement abandonné; il déclare, au contraire, que le conseil des bondholders étrangers continue l'enregistrement de ces obligations. M. Bourke recommande aux porteurs de ces obligations de les faire enregistrer, en attendant le réglement du projet définitif de conversion.

Les inondations en Autriche

Vienne, 31 oct.

Les inondations du Tyrol atteignent des proportions effrayantes. L'empereur a donné 500,000 florins pour les victimes. Le conseil des ministres a décidé de soumettre à la Chambre un projet technique de travaux destinés à prévenir le retour de ce fléau. Les Chambres voteront les sommes nécessaires pour les secours momentanés. Toutes les communications sont interrompues.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le réseau téléphonique de Roubaix-Tourcoing. — Un agent de l'administration des postes et télégraphes se présente en ce moment à domicile, à Roubaix et Tourcoing, pour recueillir des adhésions à l'abonnement du réseau téléphonique. Nous engageons vivement les intéressés à s'inscrire immédiatement,

Nous le répétons, si on ne réunit pas à bref délai, un premier noyau de cinquante abonnements, à Roubaix et Tourcoing, les deux villes se priveront volontairement du réseau projeté.

L'abonnement sera de 200 francs, s'il y a 200 abonnés au moins et de 170 francs, s'il y a plus de 200 abonnés. Cet abonnement est consenti pour six mois au plus. L'abonnement n'est exigible que lorsqu'il y aura au moins 40 abonnés. Le bureau central sera, dans les deux villes, à la grande poste. Ces deux bureaux centraux, reliés entre eux, n'en formeront qu'un seul.

On place, dès maintenant, un fil téléphonique devant relier Roubaix-Tourcoin à Lille.

Dans cette dernière ville seront établis trois bureaux de correspondance : 1° Bureau central, place de la République ; 2° à la Bonrse ; 3° à la gare.

Ces bureaux seront ouverts toute la journée.

Toute personne pourra correspondre pendant un quart d'heure avec Roubaix-Tourcoing, moyennant 0,50 centimes.

Les appareils seront d'un système choisi par l'administration et montés par elle, resteut au compte des abonnés et coûtent 300 fr.

Les lignes seront aériennes et parallèles placées sur le toit des maisons. Elles se paieront à raison de 12 fr. 50 les 100 mètres, du domicile de l'abonné au bureau central.

Les abonnés seront reliés dans un bref délai ; les travaux vont en effet commencer incessamment.

La fête des Morts. — Hier matin, les églises de Roubaix étaient trop petites pour contenir les fidèles accourus aux offices solennels de la Toussaint.

Hier, et aujourd'hui, après-midi, la foule n'était pas moins grande aux offices des morts.

Il semble, qu'en ces temps d'impiété et de troubles, la foi des catholiques s'affermit encore et se montre plus vivace que jamais. Les routes conduisant au cimetière étaient envahies par une population triste et recueillie, qui allait prier pour ses morts et déposer des couronnes sur les tombes.

La fête des morts !... C'est bien la fête des souvenirs, des regrets impérissables ; c'est la grande fête sanctifiée par le respect et l'affection pour ce qui a été fragile et qui s'est brisé, pour ce qu'on a aimé et qui n'est plus !

C'est ce qui explique l'affluence de la foule dans le cimetière. Pauvres et riches, tout le monde a prouvé hier le respect pour les morts. Que de couronnes, que de bouquets ont été portés hier sur les tombeaux!

Ce spectacle de la foi et du culte des morts, console du spectacle de bien des faiblesses, et de bien des ingratitudes. A. M.

Le Cercle Weber de St-Josse-ten-Noode a Roubaix. — Le président de la société chorale le *Cercle Weber*, nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*.

La société royale le *Cercle Weber*, est très honorée du bienveillant patronage que les sociétés musicales de Roubaix accordent à notre prochain concert en votre ville.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre nos plus vifs remerciements, par l'organe de votre publicité, à tous nos amis et collaborateurs.

Roubaix tient la première place dans le monde artistique, et nous sommes fiers de lui offrir encore le fruit de nos travaux.

Notre exécution sera à la hauteur de ce que l'on attend de nous, nos efforts nous permettent de l'espérer. Ce sera, croyez-nous, la manière la plus digne de remercier la ville de Roubaix, de son chaleureux accueil lors du concours et de la réception que ses nombreuses et vaillantes sociétés musicales nous préparent.

Au nom de notre cercle, Monsieur le Rédacteur, veuillez recevoir mes meilleurs remerciements pour l'hospitalité de votre journal.

Le Président,
E. Boisacq.

D'autre part, M. le maire de Roubaix a reçu la lettre qui suit :

Monsieur le maire,

Par l'organe de sa commission, la société royale *Le Cercle Weber*, vous prie d'agréer ses plus vifs remerciements pour le patronage que vous avez bien voulu accorder au concert projeté à Roubaix. Grace à votre puissant appui, notre solennité musicale aura le succès le plus complet.

Soyez persuadé que le Cercle Weber reverra avec une émotion bien légitime la ville hospitalière qui lui a réservé un accueil si sympathique et où notre société a obtenu une distinction qu'elle place au premier rang de ses succès.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir transmettre nos remerciements à vos honorés collègues et de recevoir pour vous tous, l'hommage respectueux du Cercle Weber.

Au nom de la Commission :
Le Président,
E. Boisacq.

Baccalauréat. — Nous apprenons que M. Paul Desrousseaux, élève à l'école libre de N. D. à Boulogne-sur Mer vient de subir avec succès son examen du baccalauréat-ès-lettres (1re partie), devant la faculté des lettres de Douai.

Mort subite. — Aujourd'hui, à midi, un tisserand, nommé Henri Deboutte, sortait de la fabrique de M. Vincenzy, près du pont Saint-Vincent de Paul, lorsqu'il est tombé tout à coup sur le pavé. Des flots de sang s'échappaient de sa bouche, de son nez et de ses oreilles. Ses compagnons de travail, effrayés, le relevèrent et le transportèrent dans un cabaret voisin. Mais tout secours était inutile : Deboutte était mort. Il avait succombé à une hémorrhagie.

Ce malheureux laisse une veuve et de nombreux enfants.

Les grèves. — La grève, chez MM. Prouvost jeune, et Henri Bonnel, continuent dans les mêmes conditions.

Huit ouvriers de la maison Prouvost jeune ont comparu mardi devant les Prud'hommes ; ils ont été condamnés à finir le travail commencé ; malgré cela, ce matin aucun d'eux n'a reparu au tissage.

Vols. — Un rattacheur de la rue de la Guiguette, Charles Doslaer, a été arrêté hier soir pour vol dans une épicerie de la rue de la Paix.

Une montre en cuivre, d'environ 20 francs, a été volée chez M. E. Beulquin, cabaretier, rue Sainte-Elisabeth. L'auteur est inconnu.

Accident. — Ce matin, à neuf heures, cinq ouvriers travaillant chez M. Masure-Wattine, boulevard de Paris, sont tombés de leur échafaudage. Trois d'entre eux sont légèrement blessés. Ce sont : MM. Emile Salomer, âgé de 32 ans, menuisier, rue de l'Epeule; Charles Guiget, 26 aus, plafonneur, rue Ste Thérèse, et Dominique Coeman, 47 ans, manœuvre de plafonneur, rue de Babylone.

Ne pas confondre. — M. J.-B. Bayart, rue des Fleurs, nous prie d'annoncer qu'il n'a rien de commun avec l'individu arrêté, il y a deux jours, pour sévices graves contre sa femme.

Petits faits. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'Oscar Masse, 26 ans, garcon de café, et Alphonse Dupont, 23 ans, mécanicien, pour sévices graves envers Julie Vanden Abeele, cabaretière, rue d'Alma.

Mercredi soir, un individu du nom d'Henri Merdegbom, 26 ans, rattacheur, s'est rendu dans un estaminet de la rue Notre-Dame, où, sans provocation aucune, il aurait violemment frappé le patron, sa femme et la servante de la maison. Une enquête est ouverte.

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — M. A. Wolf, 52, rue Réaumur, achète tous les jours au comptant les soldes de tissus de tous genres, avec un rabais de 3 0/0. (*Communiqué* du 30 oct.)

M. Simon, 85, rue Charlot, a des ordres en lingerie, tissus et divers. (31 oct.)

MM. Fould frères, 30, rue du Faubourg Poissonnière. Voir M. Hérissé, qui a deux acheteurs en tissus. (31 oct.)

MM. Challe et Bellon, 13, rue des Filles du Calvaire, ont un acheteur en bonneterie. (31 octobre.)

MM. Villan et fils, 32, rue de l'Entrepôt, achèteront les tissus, bonneterie, draperie et autres articles pour hommes et dames. (30 oct.)

TOURCOING

Mort subite. — Hier, dans la soirée, le nommé David Hugues, âgé de 43 ans, cocher chez le sieur Ledoux, loueur de voitures, en attelant son cheval sur la rue, en face de la maison de son patron, s'est affaissé tout à coup sur lui-même, en poussant un grand cri. Un passant l'a relevé et il a été transporté chez son patrou, où M. le docteur Dron, appelé à lui donner des soins, n'a pu que constater la mort qu'il attribue à la rupture d'un anévrisme.

Hugues est marié, mais il n'a pas d'enfant.

Tribunal correctionnel. — L'affaire de la nommée Marie Degelder, femme Bonte, de Bondues, inculpée de coups et blessures, viendra le 18 novembre devant le Tribunal correctionnel.

Les nommés Sidonie Gons et Robesyn, demeurant à Neuville, inculpés de vol commis au préjudice du nommé Delplanque, boucher, comparaîtront à l'audience du 3 novembre.

Lammand, Henri, chaudronnier, à Halluin, inculpé de coups et blessures, sera jugé le 2 novembre.

L'affaire des femmes Albreck, dite Mitche Live; veuve Bernard, dite Mitche Bonne; femme Demeurisse, dite Barbara, de Marcq-en-Barœul, inculpées d'exercice illégal de médecine, viendra aussi le 24 novembre.

Enfin, l'affaire du nommé Motte, Jean-Baptiste, de Tourcoing, inculpé de vol de viande, viendra le 23 novembre.

LILLE

Nous recevons la dépêche suivante :

« Paris, 2 novembre

»Les journaux de droite critiquent les agissements du député Hugot, qui a fait pensionner pour 1,000 francs, comme victime du coup d'Etat, M. Chevassus son oncle, qui a un entrepôt de tabacs à Lille, et qui a un revenu de 5,000 francs.

Une souscription. — Nous avons déja annoncé que l'*Intransigeant* avait ouvert une souscription en faveur des accusés de Châlon-sur-Saône.

Parmi les souscripteurs dont le nom est publié aujourd'hui, nous lisons :

« Collecte faite à la société de secours mutuels la *Libre-Pensée* de Lille 32 fr. 50. »

Pas de commentaires.

Toujours les filous dans les auberges. — Un nommé H. Savary, d'Arras, se fit servir un copieux repas, dans un restaurant de la rue du Curé-Saint-Etienne, puis il a déclaré n'avoir pas un sou pour payer. Il a été arrêté.

Une dépêche de la Goulette, que nous adresse un de nos concitoyens, nous annonce qu'hier matin, 30 octobre, se sont embarqués les hommes libérables de la classe 1877, parmi lesquels ceux du 43e ; le bataillon du 84e, en garnison à Avesnes, et les cadres d'artillerie dont les hommes ont été versés dans la 9e batterie du 27e d'artillerie, qui reste en Tunisie.

Le transport qui les a pris à la Goulette suivra la côte pour aller embarquer les hommes libérables qui se trouvent à Sousse et à Sfax, ce qui allongera de beaucoup la traversée, puisqu'il n'arrivera à Marseille que vendredi.

Bienfaisance. — M. Charles Decottignies a adressé à l'*Echo du Nord* la lettre suivante :

« J'ai promis à la presse lilloise, comme c'était mon devoir, de lui rendre compte du résultat obtenu par ma chanson du 8 octobre, vendue au profit des pauvres, et je crois bien faire en m'adressant au doyen des journalistes lillois :

» Bien des malheureux sont venus me trouver, mais je n'ai distribué mes secours qu'à domicile.

»J'ai vu de véritables infortunes, de vrais pauvres honteux, et je veux vous citer quelques exemples.

» Près la porte des Postes, j'ai trouvé deux femmes qui avaient vu des temps meilleurs. L'une était aveugle, sa sœur gagnait quinze sous par jour à coudre de gros sacs. Ces femmes avaient encore la fierté de refuser tout secours, si leur nom devait paraître dans un journal.

» Rue d'Anvers, une petite bossue avait son mari à Commelet; elle était seule avec trois enfants en bas-âge. Une seule paillasse gisait dans un coin.

»Je puis vous citer encore deux autres grandes infortunes. L'une a atteint un artiste peintre de la rue des Tanneurs, devenu aveugle, avec un fils complètement infirme. L'autre concerne encore une bossue de la rue du Curé-Saint-Sauveur, veuve avec quatre petits enfants presque nus.

»Enfin, Monsieur, j'ai distribué 235 fr. entre 19 familles toutes aussi nécessiteuses.

»Je tiens les noms et les demeures à la disposition de celui qui voudrait voir pour croire.

»Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'hommage de mes sentiments très dévoués.

»Ch. Decottignies.«

L'honorable comte de Canlaincourt, président des comités catholiques du Nord, vient d'adresser aux journaux la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur en chef,

»Dans les discussions qui se sont élevées, depuis quelques jours, entre les journaux catholiques, on a parlé du Congrès qui se tiendra prochainement à Lille, sous la présidence de Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai.

» Au nom du Comité d'organisation, je déclare :

» 1° Que le Congrès ayant pour but de réunir tous les hommes de bonne volonté sur le terrain de la défense des intérêts religieux, *ne saurait être l'occasion d'un blâme ni pour l'une ni pour l'autre des lignes de conduite qui ont été proposées par des groupes catholiques au sujet de la loi sur l'instruction primaire.*

»2° Que les questions d'un ordre *exclusivement politique* ne peuvent y trouver place.

»Agréez, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de ma considération distinguée.

» Le président,
» Comte A. de Caulaincourt.»

Chronique du travail. — Les ouvriers retordeurs de coton actuellement en grève se sont réunis lundi matin dans une des salles de l'établissement Dissès, rue Notre-Dame. La réunion était assez nombreuse ; la séance, fort courte d'ailleurs, a été très calme. Plusieurs orateurs ont recommandé aux ouvriers de ne faire aucune manifestation. Les grévistes ont décidé de maintenir leurs prétentions.

P. S. — Pas de changement chez MM. Le Blan frères et Cie. Les fileuses en grève se sont présentées ce matin au bureau du *Forçat*; on leur a répondu que les comptes n'étaient pas faits, on les a ajournées à ce soir 7 heures, en leur faisant espérer 75 c. à 1 fr. 25 par jour.

Accident de voiture. — Hier, vers 3 heures 1/4 de l'après-midi, M. Auguste Houzé, blanchisseur, 34, rue Blanche, au Faubourg Saint-Maurice, voyant venir le car à vapeur venant de Lille, se rangea vivement à droite, sans s'apercevoir qu'un autre train arrivait en même temps de Roubaix.

Prise par celui-ci en écharpe, la voiture du blanchisseur fut renversée.

Le cheval, abattu par le choc, fut traîné sur une certaine distance, avant que la machine pût être arrêtée.

M. Houyé et son domestique, qui se trouvaient dans la voiture, ont été jetés en avant, mais sans éprouver grand mal. La voiture seule et les harnais ont été endommagés. Quant au cheval, il en a été quitte pour quelques égratignures.

Outrage public a la pudeur. — Lundi, à 10 heures 1/2 du soir, les habitants de la maison n° 129 de la rue Solferino, ont été témoins d'un fait d'immoralité d'autant plus grave qu'il était accompli par un agent de la police.

NORD